

Auch, le 2 avril 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

MANIFESTATION DE LYCEENS : UNE DÉLEGATION RECUE A LA PRÉFECTURE

Depuis quelques jours, une rumeur circule à Auch sur la possible expulsion d'élèves étrangers scolarisés.

Une manifestation organisée par le Collectif des lycéens s'est tenue ce jour devant la préfecture du Gers.

Une délégation de ce Collectif a été reçue par Jean-Paul Lacouture, directeur de cabinet du Préfet.

Après avoir entendu les arguments avancés par la délégation, il leur a été répondu qu'à ce jour, **le Gers ne compte aucun enfant étranger scolarisé sous le coup d'une mesure d'éloignement ou d'expulsion.**

Le Collectif des lycéens souhaitait appeler l'attention du représentant de l'Etat sur la situation de familles qui sont déboutées du droit d'asile et qui ont vocation, après décision de justice à quitter le territoire, en demandant, dans la mesure du possible, que chaque situation puisse faire l'objet d'un examen au cas par cas.

Le directeur de cabinet a rappelé aux membres de la délégation la procédure applicable à chaque demandeur d'asile et, qu'une des règles de la République et de la vie en société démocratique est que force doit rester à la loi et au droit.

Le Préfet est le garant de son application, il ne fait pas les lois, il les met en œuvre. Il ne lui appartient pas d'en débattre mais de les appliquer avec fermeté, bon sens et humanité.

